

pâmer la salle entière, qui ne manquerait d'être bissé que parce qu'on serait unanime à le tiercer !

Le nouveau plan s'annonce donc pour la direction aussi bien que pour le public comme une excellente affaire. Non-seulement on pourrait, ce soir-là, compter sur une location complète, mais bientôt il serait bon ton de s'y montrer ; et l'exemple donné par les hauts salons ne demeurerait pas longtemps stérile. Tous ne comprendraient pas d'emblée, sans doute ; certains bâillements au début se dissimuleraient sous certains bravos. Mais, en tout, n'y a-t-il pas une éducation à faire ? Et qu'importe l'état où celle-ci prendra ses élèves pourvu qu'elle en vienne à bout ! Qu'importe au caissier que la foule soit de moutons, pourvu qu'ils passent au guichet !... Enfin, appréciant mieux le mérite, la distinction vraiment remarquable de quelques-uns de nos artistes, de Méric, de Peschard, de Barbot entre autres, l'aristocratie lyonnaise serait désormais moins éloignée de revenir les entendre aux jours de représentations ordinaires.

Si j'insiste sur l'élément succès, c'est que ce considérant me paraît décisif pour la réussite de mon projet. Notre directeur actuel, qui ne passe point pour y être insensible, se laissera d'autant plus aisément persuader, que s'il dédaigne de se baisser pour ramasser ce trésor, il le verra inévitablement recueilli par une autre main. Le goût public est à ce genre d'exécutions ; l'exemple de Paris, la fortune des concerts populaires nous montrent ce qu'il y a à attendre d'entreprises semblables. Ce n'est pas au moment de la mise à pied de tant de musiques de cavalerie que les moyens d'exécution manqueraient à l'impresario dont le cerveau enfanterait une pareille conception. A celui-là, quel qu'il soit, la faveur publique, et l'expression en numéraire de cette faveur sont indubitablement acquis. En vérité, en vérité, je le lui dis : c'est à pas de géant qu'il marchera sur les traces de *Pas de Loup* !

On m'a opposé — lorsque déjà je me suis officieusement abouché avec quelques personnes influentes, pour la réalisation de cette idée, — on m'a opposé que « donner une pareille besogne aux artistes de l'orchestre, aux cantatrices et aux chanteurs, aux messieurs et dames des chœurs, déjà si occupés, serait leur